

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

Une publication du Collectif Haïti de France

(21 ter rue Voltaire - 75011 Paris - 01 43 48 31 78 – contact@collectif-haiti.fr)

N°1000

9 mars 2011

- **Une cinquantaine de blessés dans un carnaval particulier cette année**
- **Amnesty International préconise un plan d'urgence contre la violence de genre en Haïti**
- **L'épidémie de choléra sous contrôle : tendance à une diminution du nombre de décès journaliers**
- **Des feux récurrents consomment 165 ha d'une réserve forestière**

>> Une cinquantaine de blessés dans un carnaval particulier cette année

Une cinquantaine de personnes ont été blessées dans la zone métropolitaine de la capitale, durant les festivités carnavalesques particulières de 2011, selon les informations rassemblées par la presse nationale.

Comparativement aux années précédentes, le carnaval 2011, le premier depuis le tremblement de terre du 12 janvier 2010, a eu peu d'envergure. Malgré les appels des autorités à "célébrer la vie" (An n selebre lavi) – thème retenu pour les festivités de cette année -, les activités ont plutôt débuté timidement le dimanche 6 mars à Port-au-Prince.

En revanche, des milliers de personnes ont tout de même occupé les rues, réservées au défilé carnavalesque, en dansant et chantant, certains d'entre eux munis de photos des deux candidats à la présidence (Mirlande Manigat et Michel Martelly) donnant une allure électorale aux festivités. D'autres personnes ont préféré s'occuper autrement pendant la période des trois jours de carnaval (entre le dimanche 6 et le mardi 8 mars).

Contrairement aux années antérieures, de rares chars allégoriques ont été remarqués sur le parcours et les groupes les plus représentatifs des différentes tendances musicales d'Haïti n'étaient pas au rendez-vous.

Le décor a été le même que pour les dimanches pré-carnavalesques : une dizaine de bandes à pied, quelques DJ et divers groupes musicaux constitués de jeunes défilent de la Mairie de Port-

au-Prince (Bicentenaire, côté ouest de la capitale) vers le stade Sylvio Cartor (centre) en passant par les rues des Casernes, de la République et Oswald Durand.

Des pluies inattendues, annonçant l'arrivée prochaine du printemps, ont mis fin prématurément à la première journée des festivités.

Beaucoup ont déploré l'utilisation d'un fonds (du trésor public national) de 50 millions de gourdes [US \$ 1.00 = 41.00 gourdes; 1 euro = 58.00 gourdes aujourd'hui], dont la moitié octroyée à la municipalité de Port-au-Prince, dans ces festivités carnavalesques.

Cette somme aurait dû servir à l'amélioration des conditions de vie et à la relocalisation de personnes déplacées du tremblement de terre, encore sous les tentes plus d'une année après le séisme.

C'est aussi l'avis de plusieurs groupes musicaux comme Ram, T-Vice, Djakout Mizik, Kreyol La, Carimi et tant d'autres qui n'ont pas répondu à ce rendez-vous.

Telle n'est pas l'opinion d'autres personnes, estimant que ce carnaval pourrait jouer un rôle de thérapie pour les milliers de sans abris qui vivent, malgré tout, dans des camps de fortune. Certaines écoles de la capitale ont organisé, les 3 et 4 mars, de petits bals masqués, notamment pour les élèves du kindergarden.

Plus de 800 000 Haïtiens, selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies (ONU), vivent encore sous les tentes dans les environs de Port-au-Prince, notamment au Champ de Mars, haut-lieu du carnaval haïtien.

>> Amnesty International préconise un plan d'urgence contre la violence de genre en Haïti

Le gouvernement, qui sera issu des élections de fin mars 2011, devra établir un plan d'urgence pour lutter contre la violence de genre, en particulier considérer comme prioritaire la protection des femmes et des filles dans les camps de personnes déplacées C'est ce que recommande Amnesty International aux futures autorités haïtiennes, appelées également à mettre en oeuvre une stratégie globale de prévention et de lutte contre le phénomène de violence de genre.

Dans un rapport rendu public début 2011, Amnesty International a insisté sur une « menace constante » qui pèse sur les femmes et les filles dans les camps.

Fruit d'une enquête menée en 2010 auprès d'une cinquantaine de filles et de femmes vivant dans 15 camps situés à Port-au-Prince (Ouest), Lascahobas (Nord-Est) et Jacmel (Sud-Est), le rapport dénonce les violences subies par celles-ci dans les camps.

Selon Amnesty International, les diverses agressions sont surtout favorisées par l'insécurité, la surpopulation dans les camps, les difficultés d'accès à tout moyen de gagner sa vie ou d'avoir des revenus et la répartition inégale de l'aide humanitaire

« Le 15 février, à 19 heures, je suis sortie de la place pour aller faire des achats et lorsque je suis rentrée, trois hommes m'ont appelée. Je n'y ai pas fait attention. L'un d'eux est venu vers moi et m'a

attrapée au poignet. J'ai essayé de me débattre, mais il m'a forcée à venir avec lui. Il n'y avait pas de lumière...ils m'ont violée dans la rue... », raconte Lody, une jeune femme de 26 ans qui habite à Canapé Vert et dont le témoignage a été inséré dans le rapport.

« Je ne suis pas allée à la police parce que je ne connaissais pas les hommes qui m'ont violée...Leur visage était couvert et je n'ai pas pu les identifier. Je voulais aller à la police, mais ma tante m'en a découragé. Elle m'a dit que ce serait inutile », ajoute t-elle.

En 2010, la Commission des Femmes Victimes en Faveur des Victimes (sigle créole : KOFIVIV), qui collabore avec Amnesty International, a recensé 859 filles et femmes victimes de violences sexuelles.

La journée internationale de la femme, le 8 mars 2011, qui a coïncidé avec la dernière journée du carnaval, n'est pas passée inaperçue. Les organisations, mises en place dans certains camps de la capitale, ont tenu des rassemblements à l'occasion pour discuter de la violence faite aux femmes.

Dans le département du Plateau central, plusieurs milliers de femmes ont manifesté en faveur de la satisfaction de leurs droits

>> **L'épidémie de choléra sous contrôle : tendance à une diminution du nombre de décès journaliers**

L'épidémie de choléra tend à diminuer dans plusieurs départements d'Haïti avec une moyenne de 4 à 6 décès journaliers ces dernières semaines. Il n'y a pas eu d'augmentation de cas enregistrés pendant les festivités carnavalesques de 2011, indiquent les autorités nationales qui font état de plus de 4 000 personnes mortes de la maladie depuis la déclaration officielle de l'épidémie en octobre 2010.

Les autorités sanitaires nationales entendent mettre l'accent sur la prévention par des mesures d'hygiène appropriées, notamment la consommation d'eau traitée et la latrinitisation dans plusieurs endroits initialement affectés.

Pour sa part, l'organisation Médecins sans frontières (MSF) entend se retirer progressivement de certaines zones du pays (au profit d'une prise en charge par le ministère de la santé publique et d'autres structures locales) et réduire le nombre de ses structures

>> **Des feux récurrents consomment 165 ha d'une réserve forestière**

165 hectares de la réserve forestière du Parc National La Visite (à l'est de Port-au-Prince) ont été détruits dans un incendie au cours des derniers jours, selon les informations recueillies par AlterPresse auprès de l'ancien ministre de l'environnement Yves André Wainright, qui suit le dossier.

L'incendie, probablement allumé accidentellement, a éclaté le samedi 26 février et n'a pu être maîtrisé que le mardi 1^{er} mars. L'ingénieur agronome n'écarter pas la thèse d'un feu déclenché intentionnellement par des individus voulant transformer des espaces de forêt en parcelles agricoles.

Généralement, les commerçantes de la zone environnante du Parc National se déplacent tôt le matin et utilisent des morceaux de pin

économiques et sociaux (droit à l'emploi et à un salaire juste, droit à l'éducation, droit à la sécurité sociale, droit à la propriété, droit à l'intégrité), et appelé à des dispositions institutionnelles pour mettre fin à la violence domestique et à la domesticité de fillettes, une réalité courante dans cette partie d'Haïti.

A Hinche, comme dans d'autres communes du Plateau central, un nombre important de femmes et d'enfants souffrent de violence domestique et/ou de viol. Beaucoup de femmes préfèrent s'abstenir de faire valoir leurs desiderata par crainte de diverses formes de représailles (par leurs conjoints ou partenaires hommes) et d'autres conséquences sur leurs foyers.

Sur la place publique de Hinche, le mardi 8 mars 2011, les manifestantes ont exhorté les autorités à œuvrer pour le plein respect de leurs droits humains de femmes, conformément aux prescriptions de la déclaration universelle des droits humains et des lois nationales.

de traitement du choléra, comme nouvelle stratégie de réponse à l'épidémie

A présent, des structures plus petites, bien isolées, seront installées dans les centres de santé existants, en dépit du maintien de certaines structures plus grandes de l'organisation, à Port-au-Prince et aux Gonaïves (Nord) notamment.

A date, 4 627 décès ont été enregistrés par les autorités sanitaires sur plus de 248 000 cas d'infection.

Depuis le début de l'année, la mortalité liée à la maladie a atteint un taux général de 1.2%, selon MSF, et le nombre de cas est en régression.

pour éclairer leur chemin. Or, durant la période sèche actuelle, les aiguilles de pins s'enflamment encore plus facilement.

Les feux de forêt dans l'aire du Parc La Visite sont récurrents et surviennent pratiquement tous les ans. Le Parc ne dispose pas de gardes forestiers depuis plus d'un an. Cette semaine, de nouveaux gardes forestiers devaient être installés, mais « cela reste très fragile », signale Wainright.

Consacré en 1983, le Parc National La Visite occupe environ 5 000 hectares et abrite de multiples espèces de plantes et d'animaux, dont certaines sont endémiques.